



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE  
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

Luxembourg, le 5 janvier 2015

**INVITATION : Les Midis de l'ALJB**

**Déjeuner-débat sur le thème « Offre publique de rachat d'actions et retrait de bourse. L'exemple concret de Foyer. »**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain Midi de l'ALJB, qui aura lieu le **vendredi 23 janvier 2015, à 12h30** (heure précise), au **Restaurant IKKI**, rue Emile Mousel, L-2165 Luxembourg ([www.ikki.lu](http://www.ikki.lu)). Un parking public de plus de 400 places est à votre disposition à deux pas de ce restaurant.

Ce prochain déjeuner-débat portera sur **« Offre publique de rachat d'actions et retrait de bourse. L'exemple concret de Foyer. »**

Peter Vermeulen, Directeur juridique du Groupe Foyer, nous fera l'honneur d'être l'orateur du jour et de partager son expérience et ses réflexions sur l'offre publique de rachat d'actions lancée par Foyer S.A. et sur sa sortie des bourses de Luxembourg et de Bruxelles. Les questions abordées seront : Pourquoi entrer en bourse ? Pourquoi sortir de la bourse ? Quelle est la réglementation applicable aux sociétés cotées ? Comment sortir de bourse ? Quels sont les éléments clé d'une offre publique de rachat d'actions ?

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions pour cet événement sont à effectuer **uniquement** via notre site internet [www.aljb.lu](http://www.aljb.lu) (Rubrique Prochains événements) **pour le mardi 20 janvier 2014 au plus tard**. La participation aux frais du repas (EUR 50/personne) doit être réglée lors de l'inscription sur le compte CCPL IBAN LU19 1111 0754 4576 0000 (code BIC CCPLLULL) de l'ALJB en indiquant dans le champ Communication vos "*nom et prénom et la date de l'événement*". Vous recevrez une confirmation de votre inscription par e-mail. Une facture y sera jointe.

Nous vous rappelons également que le nombre de places pour assister à cet événement est limité à 60 personnes et que les inscriptions se feront sur base de l'ordre d'enregistrement sur notre site. Au vu des places disponibles, nous nous réservons le droit de limiter le nombre de participants de la même entreprise/étude à trois. L'annulation de votre inscription est possible au plus tard 48 heures avant l'événement. Au delà de ce délai, les frais d'inscription resteront dus.

En comptant sur votre participation nombreuse et au plaisir de vous rencontrer prochainement, nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir nos salutations les plus cordiales.

Pour le Conseil d'administration

Philippe Bourin  
Président

ALJB asbl – RCS Luxembourg F 1326  
12, rue Erasme L-1468 Luxembourg  
Adresse postale: B.P. 13 L-2010 Luxembourg  
E-mail: [secretariat@aljb.lu](mailto:secretariat@aljb.lu) [www.aljb.lu](http://www.aljb.lu)  
CCPL LU19 1111 0754 4576 0000